



22.014

Delegation bei der APF.**Bericht 2021****Délégation auprès de l'APF.****Rapport 2021***Zweitrat – Deuxième Conseil***CHRONOLOGIE**

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 07.06.22 (ERSTRAT - PREMIER CONSEIL)
STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 21.09.22 (ZWEITRAT - DEUXIÈME CONSEIL)

Sommaruga Carlo (S, GE), pour la commission: La Délégation suisse auprès de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) a pour fonction, comme son nom l'indique, de représenter notre Parlement au sein de l'organe parlementaire consultatif de la francophonie. Son activité s'inscrit dans la diplomatie parlementaire concrète dès lors que notre délégation côtoie 87 autres délégations de parlement ou d'organisations interparlementaires d'Afrique, d'Amérique, d'Asie-Pacifique et d'Europe non seulement lors des séances plénières, mais également dans les commissions et les réseaux permanents.

La délégation parlementaire s'est réunie régulièrement pour participer de manière active lors des séances des organes de l'APF, soit l'assemblée plénière, le bureau, l'assemblée régionale, ses quatre commissions thématiques, ses trois réseaux, notamment le réseau de lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose. L'APF mène un travail de réflexion sur la défense de la démocratie, de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance au sein de l'espace francophone. Elle examine également, selon une approche comparative, les enjeux politiques et sociaux propres aux diverses régions de cet espace. En outre, en soutien au processus de démocratisation, elle engage et met en oeuvre des actions dans le domaine de la coopération pour le développement des institutions parlementaires dans les pays qui en ont besoin.

La pandémie de Covid-19 a eu un fort impact sur le fonctionnement de l'APF en raison de la fracture numérique entre les pays du Sud et du Nord. L'année 2021 aura été marquée par une reprise lente des travaux en présentiel, mode de travail essentiel pour des dossiers délicats comme la réforme du fonctionnement de l'APF. La délégation suisse s'est fortement impliquée sur différentes thématiques. Premièrement, elle a clos le rapport sur les prérogatives des parlements en situation d'urgence. Ce rapport présente une vue d'ensemble des défis relevés par les divers parlements et sert de réflexion au sein des parlements de nombreux pays.

Deuxièmement, elle a poursuivi les travaux relatifs à l'éducation en situation d'urgence. Après la présentation du rapport en 2020, l'ancien conseiller national Mathias Reynard avait été mandaté afin d'élaborer une résolution sur ce sujet. Cette résolution, prévoyant le maintien voire l'augmentation des budgets pour l'instruction publique, avec un accent sur l'égalité des chances et la lutte contre le décrochage scolaire, a été adoptée début 2021.

Troisièmement, le réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, sous la présidence suisse, a poursuivi ses réflexions sur l'accès universel aux soins médicaux dans le contexte de la pandémie de Covid-19. En effet, la lutte contre les maladies transmissibles préexistantes à la pandémie de Covid-19 a été partout marquée par la réaffectation du personnel soignant et des finances en raison de la pandémie. Rappelons que le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme tuent encore plus de 2,4 millions de personnes par année en Afrique subsaharienne.

Quatrièmement, en matière de restitution des biens culturels spoliés pendant la période coloniale, la délégation suisse a proposé à la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles l'élaboration d'une étude comparative des politiques suivies par les différents pays en la matière, des progrès effectués et de l'implication des parlements. L'idée a été favorablement reçue au sein de l'APF. Le lancement formel de l'étude a eu lieu en juillet de cette année.

En conclusion, j'aimerais souligner le fait que notre présence parlementaire au sein de la francophonie joue un rôle non négligeable d'accompagnement de la politique extérieure et de la coopération internationale de notre pays. Cela est d'autant plus vrai que la francophonie est présente en Afrique et que l'Afrique est maintenant la



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Herbstsession 2022 • Siebente Sitzung • 21.09.22 • 08h15 • 22.014
Conseil des Etats • Session d'automne 2022 • Septième séance • 21.09.22 • 08h15 • 22.014



priorité géographique de notre coopération internationale. Lors de nombreux contacts bilatéraux entre parlementaires, et aussi lors de rencontres que nous avons avec des représentants gouvernementaux, la délégation suisse a l'occasion de rappeler que le respect de l'Etat de droit et de la démocratie – ce qui est particulièrement important en cette période de coups d'Etat en Afrique –, la force de la démocratie participative telle que nous la connaissons en Suisse et l'autonomie du Parlement à l'égard du pouvoir exécutif sont les valeurs et les objectifs qui structurent notre coopération internationale.

Voici en résumé l'activité de notre délégation, et rappelons qu'il existe un rapport écrit à disposition sur le site du Parlement.

Präsidentin (Häberli-Koller Brigitte, erste Vizepräsidentin): Sie haben einen schriftlichen Bericht der Delegation erhalten. Die Delegation und die Aussenpolitische Kommission beantragen, vom Bericht Kenntnis zu nehmen.

*Vom Bericht wird Kenntnis genommen
Il est pris acte du rapport*

AB 2022 S 834 / BO 2022 E 834